

Nous, soussignés, Vetedy Luxembourg S.A., propriétaire des systèmes de terrasses en bois **Softline®/Technideck®/InfinYdeck®**, garantissons nos produits selon les modalités suivantes :

Nous accordons une garantie produit de 10 ans à compter de la date d'achat :

- Pour les essences Padouk, Merbau, Melywood, Teck et Ipé ;
- Pour les systèmes d'assemblage dénommés "**Softline® clips**" et/ou "**Technideck®**" et/ou "**InfinYdeck®**", vendus par Vetedy Luxembourg S.A. (la facture d'achat sera exigée).

Cette garantie n'est valable que si le projet de terrasse est strictement conforme à notre cahier des charges. La ventilation sous la terrasse doit impérativement respecter les normes en vigueur.

Pendant la période de garantie, nous nous engageons à remplacer gratuitement tout produit devenu inutilisable en raison de la pourriture ou de champignons lignivores destructeurs.

Le matériau endommagé sera remplacé par le même produit ou par un produit équivalent. Une compensation sous forme d'avoir, tenant compte de la dépréciation, pourra également être proposée. Les éventuels frais de transport restent à la charge du client. La main-d'œuvre (installation et démontage) est garantie pendant 24 mois à compter de la date d'achat du matériau, et uniquement si l'installation a été réalisée conformément à notre notice d'installation et à notre cahier des charges.

Au-delà de ces 24 mois, la garantie ne couvre plus que le produit, à l'exclusion de la main-d'œuvre.

Par ailleurs, les produits achetés ne doivent avoir subi aucune transformation, perçage, usinage, découpe, entaille ou contrainte mécanique quelconque.

Nous ne garantissons pas les variations de couleur dues aux conditions climatiques. Nous ne garantissons pas les phénomènes naturels tels que les fissures légères à moyennes ni les autres déformations du bois. Ces fissures sont naturelles pour les bois d'une densité supérieure à 800 kg/m³ et n'affectent pas leur durabilité.

La garantie est strictement limitée à nos produits, sans aucun traitement additionnel.

Fait à Steinfort,
Grand-Duché de Luxembourg, décembre 2024.

Signature:



Patrick Deumer
Directeur, disposant des pouvoirs nécessaires pour
signer le présent document



Softline®

Technideck®

InfinYdeck®